

Gatineau, le 17 juillet 2017

Peter W. Casurella, M.A.
Communications & Policy Analyst
Lethbridge Chamber of Commerce
529-6th St. South.
Lethbridge (AB) T1J 2E1

Objet : Lettre de soutien pour le service numérique à large bande passante : un service essentiel

Délégués de la conférence sur les politiques 2017 de la Chambre de commerce du Canada,

Veillez accepter la présente lettre en appui à la résolution stratégique proposée par la Lethbridge Chamber of Commerce et la Hamilton Chamber of Commerce dans laquelle on recommande que le gouvernement du Canada déclare le service numérique à large bande passante un service essentiel. Nous reconnaissons et affirmons les faits suivants :

1. Le Canada fait face à des défis géographiques uniques en ce qui touche la mise en œuvre des objectifs de référence et des objectifs en matière d'inclusion numérique établis par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes pour un service numérique à large bande passante à l'échelle nationale.
2. Il existe de profondes divisions économiques et sociales dans les régions rurales et urbaines attribuables à la disponibilité ou à l'inaccessibilité du service numérique à large bande passante, ce qui nuit aux possibilités économiques et sociales.
3. Aux termes du système actuel, il existe peu de mesures d'incitation à l'innovation ou à l'investissement pour le secteur privé afin de surmonter les obstacles et d'assumer les coûts associés à la prestation de services du dernier kilomètre aux régions exclues.

.../2

-2-

4. Le Canada bénéficierait de façon inestimable, tant sur le plan économique que sur le plan social, de l'atteinte, dans le plus court délai possible, de l'objectif d'inclusion numérique à 100 % assorti de vitesses de téléversement et de téléchargement de référence raisonnables, au sein des régions rurales et des régions urbaines.
5. Le fait de déclarer le service numérique à large bande comme un service essentiel constitue la meilleure option pour faire avancer cet important projet en vue de sa mise en œuvre en temps opportun.
6. Ce faisant, on stimulera l'innovation et l'activité économique, tout en améliorant la compétitivité des entreprises canadiennes sur le marché mondial.

Nous espérons que la Chambre de commerce du Canada adoptera cette résolution et recommandera la mise en œuvre de cette politique par le gouvernement du Canada. Nous vous remercions de prendre notre soutien en considération dans vos délibérations.

Nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments distingués.



M. Jean-Claude DesRosiers,
Président de la Chambre de commerce de Gatineau